

C O M M U N I Q U É

Pour diffusion immédiate

La MRC du Haut-Saint-François va élaborer son plan climat

Nos 14 municipalités s'engagent pour s'adapter aux défis causés par les changements climatiques

COOKSHIRE-EATON, le 6 juin 2024 — Depuis mars 2024, la MRC du Haut-Saint-François bénéficie d'une aide financière de 1 114 102 \$ pour l'élaboration de son plan climat et la mise en œuvre de projets qui en découlent. Cette aide financière s'inscrit dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL), un programme prévoyant un investissement global de 500 M\$ à l'échelle du Québec, issu du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030). Le PEV 2030 vise à réduire les émissions de GES de 37,5 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. La MRC remercie le gouvernement du Québec pour la confiance qu'il nous témoigne et l'aide financière précieuse qu'il fournit pour cet enjeu crucial pour notre avenir.

Ce qui nous attend pour les prochaines années :

- **La phase d'élaboration sur 3 ans** : un premier budget de 313 115,80 \$ a été adopté pour l'élaboration du plan climat. Cette phase comprend la démarche d'adaptation pour connaître les répercussions potentielles et les risques liés aux changements climatiques, permettant ainsi de prioriser les mesures à mettre en place pour s'y adapter. La démarche de réduction des émissions de GES sera également entreprise.
- **Beaucoup de collaboration** : toutes ces étapes seront réalisées en collaboration avec les différents secteurs concernés. Un comité plan climat sera mandaté pour s'assurer du suivi des étapes d'élaboration du plan au cours des prochaines années. Nous profiterons aussi d'une collaboration avec les autres MRC estriennes afin de maximiser la force de frappe de notre planification et de nos actions à l'échelle régionale et gagner en économies d'échelle.
- **De la consultation citoyenne sous plusieurs formes** : diverses consultations publiques auront lieu à des moments stratégiques de la démarche d'élaboration du plan climat afin de considérer tous les enjeux propres à notre territoire et les préoccupations vécues par la population du Haut-Saint-François. Restez à l'affût !

Le travail effectué au cours des trois prochaines années sera déterminant pour la transition climatique de la MRC. Les objectifs de réduction des émissions de GES et les mesures d'adaptation identifiées dans notre plan climat permettront d'augmenter la résilience de nos communautés face aux impacts des changements climatiques sur notre environnement bâti, sur le bien-être de notre population et sur nos précieuses ressources naturelles. Le solde de l'enveloppe budgétaire reçue, ainsi que d'autres sources de financement gouvernementales à venir, serviront à financer des projets concrets issus du plan climat.

Robert G. Roy, préfet de la MRC, souligne : « Nos investissements en temps et en ressources financières dans l'adaptation aux changements climatiques seront bénéfiques et rentables à long terme, considérant qu'il est nettement moins coûteux d'investir en prévention aujourd'hui que de réparer les dégâts durant les prochaines décennies. »

La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 23 653 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.

– 30 –

SOURCE :

Danielle Jean
Conseillère en communications
819 560-8500 poste 2208
djean.cld@hsfqc.ca

INFORMATION :

Julien Pagé
Coordonnateur en environnement
819 560-8400 poste 2109
julien.page@hsfqc.ca